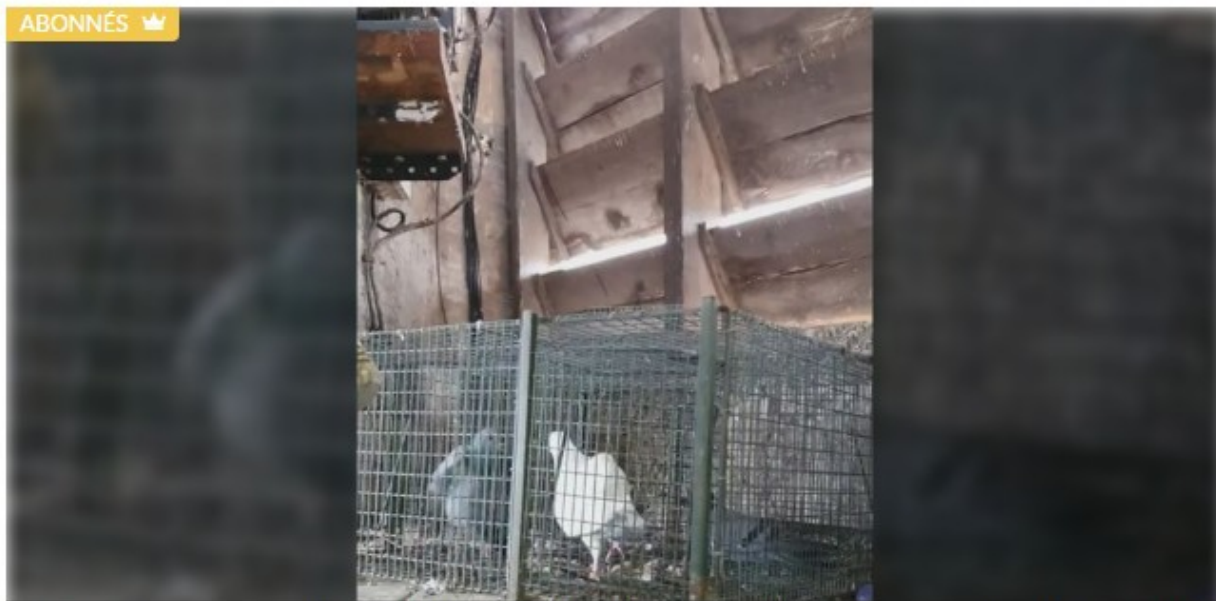


Accueil / France - Monde / Environnement / Animaux

Haute-Garonne : deux plaintes déposées pour le piégeage de pigeons à Cazères

ABONNÉS



Une Cazèrienne a pu constater la capture de pigeons dans deux pièges sous les carillons sans accès à de l'eau. / DDM

Confrontée à une forte population de pigeons, la municipalité de Cazères a entrepris des mesures de sauvegarde qui révolte les protecteurs des oiseaux. L'association "Nos Amis les oiseaux" (NALO) a déposé deux plaintes au tribunal judiciaire de Saint-Gaudens contre la piégeuse et la municipalité.

« Pendant que nous prions, un massacre se déroule au-dessus de nos têtes. Derrière les cloches de cette église, sont en ce moment même piégés de nombreux oiseaux, se débattant dans leurs cages en attendant leur mise à mort. »

C'est par ce tract distribué à la sortie de la messe le 5 février que plusieurs Cazèriens sensibles à la cause animale ont voulu interpeller la population. Une situation qui est montée d'un cran avec le dépôt d'une double plainte au pénal (tribunal judiciaire de Saint-Gaudens) par l'association NALO (Nos Amis les Oiseaux) le 10 février pour actes de cruauté et mauvais traitement envers un animal domestique.

La première plainte vise Anne-Marie Palazon, piégeuse agréée, la seconde a dans le collimateur la commune de Cazères. L'arrêté municipal en date du 4 février 2022, Anne-Marie Palazon, titulaire d'un agrément pour le piégeage, est missionnée pour une durée d'un mois renouvelable. Elle est autorisée à procéder à la régulation de la population de pigeons par capture à l'aide de pièges cages sous la toiture et la voûte de l'église.

L'émotion de Sarah

Très touchée, Sarah a tenu à apporter son témoignage dans le cadre de cette plainte : Depuis la mi-janvier, la mairie de Cazères a organisé le piégeage et la mise à mort de plusieurs centaines de pigeons de la ville, ceci en toute opacité, alors qu'ils ont été élus sur la promesse d'une régulation douce et sur la thématique la ville amie des animaux, lance-t-elle.

Sarah avait apprécié les propos de campagne lorsque Ghandi était cité. On reconnaît la grandeur d'une civilisation à la façon dont les animaux y sont traités, sa déception aujourd'hui est d'autant plus forte.

On nous avait assuré, entre autres, la fabrication en local de pigeonniers contraceptifs. Chaque jour ce sont 8 pigeons qui souffrent, sont déshydratés et affolés pendant des heures avant d'être étouffés manuellement puis donnés à manger à des rapaces et des furets. Une mort lente et cruelle. 8 par jour, soit 240 oiseaux par mois et 720 pour les 3 mois prévus !

Nous sommes plusieurs passionnés et bénévoles à nous être proposés pour aider la mairie à faire un état des lieux, afin de concilier le bien-être des habitants et celui des animaux. Nous avons beaucoup échangé avec Florence Duc (conseillère municipale) lors des élections sur ce sujet. Elle s'était engagée à revenir vers nous pour travailler sur des solutions pérennes et non violentes. Nous nous sentons aujourd'hui trahis. Toutes nos tentatives pour en discuter avec la municipalité sont restées sans réponse .

Qu'on nous laisse du temps!

Côté mairie, Jean-Luc Rivière déplore au contraire ne pas avoir obtenu de réponses quand la municipalité a lancé un appel, en décembre, pour savoir s'il y avait des colombophiles sur Cazères. Faute de retour, le maire a recouru à une professionnelle agréée, et a pris un arrêté de ce 4 février.

Le maire n'a pas renoncé à l'utilisation des pigeonniers dits contraceptifs. Nous avons demandé des devis. À terme nous les ferons mais qu'on nous laisse le temps ! Cela doit passer au budget puis être présenté au conseil municipal qui statuera.

Et il n'entend pas renoncer, il est de notre responsabilité de protéger l'église car elle fait partie de notre patrimoine. Vu l'importance des fientes de pigeon (estimées entre 35 et 40 m3), il était urgent de faire quelque chose. Depuis que l'église a été rénovée il y a 5 ans, les combles n'ont pas été nettoyés. Il faut savoir que les pigeons rentrent non seulement sous la voûte mais aussi dans l'église et que l'on retrouve des plumes jusque dans les tuyaux de l'orgue. Marc Galy, bénévole en charge de l'entretien peut en témoigner.

L'association qui a porté plainte se trouve à l'autre bout de la France et n'a peut-être pas la meilleure vision de la situation à Cazères regrette-t-il.